

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Daniel Le Pape, directeur général/secrétaire-trésorier, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le 4 février 2019 à 19h30 au bureau municipal, 520, 2^e Avenue à Weedon.

Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur les demandes de dérogations suivantes ;

1. Adresse de la demande: 1704, chemin Gaudreau :
Demande pour autoriser l'implantation de trois bâtiments principaux sur un terrain au lieu d'un prévu au règlement de zonage 2000-033 de la municipalité de Weedon. Permettre l'implantation dans la marge de recul avant d'un bâtiment principale une remise;
Adresse de la demande : 150, rue Principale
2. Demande pour autoriser une marge de recul à 1,31 mètre de la ligne de lot alors que la norme est de 2 mètres au règlement de zonage 173 de l'ancienne municipalité de St-Gérard

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Weedon, ce 11^e jour du mois de janvier 2019.



Daniel Le Pape
Directeur général/secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Daniel Le Pape, directeur général/secrétaire-trésorier certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9h00 et 17h00, le 11^{ème} jour du mois de janvier 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^{ème} jour du mois de janvier 2019.



Daniel Le Pape
Directeur général/secrétaire-trésorier